

# Des étudiants clarifient le droit des personnes en détention provisoire

Un guide pratique décrit l'ensemble des règles en matière de détention préventive à Champ-Dollon. Il est le fruit des travaux des 14 étudiants qui ont participé à la Law clinic sur les droits des personnes vulnérables



JONATHAN WANNYN

Extrait du film «9999» d'Ellen Vermeulen, tourné dans la prison de Merksplas en Belgique.

**E**nseignement original qui permet aux étudiants de mettre leurs compétences au service de l'intérêt général, les travaux de la Law clinic de la Faculté de droit ont porté, en 2013, sur les droits des personnes «roms» en situation précaire, puis les deux années suivantes, sur ceux des femmes sans statut légal. C'est au tour des personnes en détention pro-

visoire à Champ-Dollon de voir leurs droits décrits.

## SURPOPULATION CHRONIQUE

Cet état des lieux s'avère utile au vu de la situation: l'établissement souffre d'une surpopulation chronique et accueille un grand nombre de personnes en exécution de peine, alors même qu'il est destiné à la détention provisoire.

Quatorze étudiants (dont 13 étudiantes), encadrés par les coresponsables Djemila Caron et Olivia Le Fort Mastrota, sous la direction académique de la professeure Maya Hertig Randall, ont participé aux recherches juridiques qui alimentent une brochure destinée aux personnes concernées et à celles travaillant à leurs côtés.

## GUIDE PRATIQUE ET ACCESSIBLE

Le document apporte des réponses claires à plus de 130 questions regroupées par thème, de l'arrivée à la prison de Champ-Dollon à la demande de mise en liberté provisoire, en passant par toutes les étapes du quotidien carcéral (droit à un avocat, droit de travailler, droits parentaux, accès à l'assistance sociale, aux soins médicaux, conditions des fouilles corporelles, des sanctions disciplinaires...).

Alors qu'il existe peu de règles précises et contraignantes sur les droits des personnes en détention provisoire, les recherches de la Law clinic ont permis de clarifier les standards applicables en matière de conditions de détention à

Champ-Dollon. Comme pour chacune de ses publications, un effort important est fourni pour vulgariser le contenu et l'exprimer en langage simple, exempt du jargon juridique. La brochure «Les droits de personnes en détention provisoire à la prison de Camp-Dollon» a été présentée, le 12 octobre, en présence de Me Grégoire Mangeat, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Genève et du professeur Damien Scalia, spécialiste en droit international de la détention. La direction de Champ-Dollon salue le travail fourni et tient le document à la disposition des détenus.

## LES DROITS DES LGBTIQ À VENIR

Chaque année, la Law clinic s'intéresse à un groupe de personnes se trouvant dans une situation juridique précaire. En 2016-2017, elle traitera des droits des personnes LGBTIQ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans\*, intersexes et queer) à Genève. —

## POUR EN SAVOIR PLUS

**Law clinic sur les droits des personnes vulnérables**  
[www.unige.ch/droit/lawclinic](http://www.unige.ch/droit/lawclinic)

## HORIZON

# Femmes et travail, un mariage peu égalitaire

Académiques, entreprises et politiques ont analysé la place des femmes sur le marché du travail lors d'un symposium international. L'occasion d'évoquer des solutions à même de combler l'écart toujours existant entre les deux sexes

**A**lors que l'égalité est inscrite dans la loi fédérale depuis vingt ans en Suisse, les femmes touchent toujours 19,3% de salaire en moins que les hommes, loin au-dessus de la moyenne européenne se situant à 16,4%. Et alors qu'en Europe plus de jeunes femmes que de jeunes hommes accèdent aujourd'hui à de hautes études, celles-ci sont encore faiblement représentées dans les postes dirigeants.

Le 5 octobre dernier, la place des femmes sur le marché du travail était l'objet d'un symposium international organisé par l'UNIGE et le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La journée a été consacrée à l'analyse de la situation (nationale et internationale), ainsi qu'à

la présentation des mesures juridiques à disposition et des politiques économiques en place. Mari Kiviniemi (députée secrétaire générale, OCDE), Karine Lempen (professeure de droit, UNIGE), Barbara Petrongolo (professeure d'économie, Quenn Mary University) et Eric Scheidegger (directeur suppléant et économiste en chef, Seco) se sont succédé lors de courtes présentations, suivies de deux débats. Au total, pas loin de 20 intervenants auront participé à ce tour d'horizon.

## DEUX PAS EN AVANT, UN PAS EN ARRIÈRE

Premier constat, d'ordre historique: les femmes ont largement investi le marché du travail durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, principalement dans les métiers de services. Aujourd'hui, cependant, de

larges disparités demeurent et l'on constate que les instruments juridiques en faveur des femmes dans le monde du travail ne suffisent pas à renverser la tendance. Plusieurs facteurs sont cités comme freins à la participation des femmes sur le marché du travail, tels que les différences salariales, les interruptions de carrière liées aux grossesses et les stéréotypes qui perdurent dans la société.

Certes, la valeur d'épanouissement personnel que certaines femmes accordent désormais au travail permet un changement des représentations sociales, mais un marché du travail égalitaire passe aussi par une politique forte de la petite enfance - l'exemple de la pratique française est cité - et par le recours aux congés paternité payés. Parmi les autres solutions évoquées: les quotas, l'analyse obligatoire des salaires des entreprises et le développement d'une culture de l'égalité. —

## POUR EN SAVOIR PLUS

**Women's role in the labour market**  
[www.unige.ch/-/women-labour-market](http://www.unige.ch/-/women-labour-market)